

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 110 (1996)

**Heft:** 2

**Artikel:** Un ex-libris vaudois gravé à Londres

**Autor:** Lieber, Vincent

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745596>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un ex-libris vaudois gravé à Londres

VINCENT LIEBER

Nous avons le plaisir de présenter ici un ex-libris héraldique vaudois de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui semble parfaitement inédit. En effet, il n'est pas répertorié par Agnès Wegmann<sup>1</sup>, ne figure pas dans l'armorial vaudois de Galbreath<sup>2</sup>, pourtant riche en sources iconographiques de tous genres, et reste ignoré de Charles Morton<sup>3</sup>. Nous n'avons même pas trouvé, par ailleurs, de notice à son sujet dans l'ouvrage sur les ex-libris londoniens, récemment paru<sup>4</sup>.

En effet, si le titulaire de ces ex-libris répond à un nom bien vaudois, si le graveur qui l'exécuta porte, lui aussi, un patronyme vaudois, cette vignette, nouvelle pour nous, fut gravée il y a plus de deux cent cinquante ans à Londres (ill. 1), ce qui justifierait qu'elle soit intégrée à un catalogue d'ex-libris de cette ville.

L'écu aux armes, dont nous reparlerons plus loin, est placé sur un riche cartouche évoquant les stries d'un coquillage et orné de palmes, de roses et de plantes vivaces –

on croit reconnaître ça et là une pensée – ainsi que d'une grenade, semble-t-il. Il repose sur un monticule évoquant un rocher fantaisiste qui ornerait à merveille quelque grotte artificielle ou le bassin d'un jardin ancien.

D'un mascarón figuré de profil, sur la droite du cartouche, jaillit une fontaine qui cascade par deux fois jusqu'à déborder hors de l'ex-libris.

Un masque, mi-canin, mi-léonin, quelque peu anthropomorphe, se dessine en pied, à la base du rocher. Tout en bas, un phylactère retient en un bassin l'eau qui coule de la fontaine; il passe derrière le masque pour finir de se dérouler sur la droite de l'ex-libris. Un garçonnet nu s'y appuie pour mieux soutenir le cartouche rocaille tandis qu'un autre putto, quelque peu échevelé, apparaît plus haut sur la gauche, derrière le cartouche, indiquant l'écu de son index droit.

Le phylactère porte le nom: «I \* ANDRE \* E. P. / V. M. FAYOD».

On lit enfin, aligné sur le bord inférieur de l'ex-libris: «I. G. Ramel / Del : Sculp : / LONDON / 1737».

Aucun filet ne délimite les bords de l'ex-libris, imprimé sur un vergé à pontuseaux verticaux, sans filigrane. Le cuivre a toutefois marqué d'une trace de cuvette le papier sur le côté gauche.

Voici donc la vignette telle qu'elle se présente. Avant de parler du graveur, considérons les armes et le titulaire de celles-ci.

L'écu se blasonne «d'azur à une fleur de lys posée en abîme, accompagnée en chef de deux étoiles à cinq rais et en pointe d'un croissant», les émaux non indiqués pouvant être d'argent. Remarquons que les meubles sont disposés différemment sur un cachet du XVIII<sup>e</sup> siècle cité par Galbreath qui relève également que ceux-ci pourraient être d'or<sup>5</sup>. Les Fayod, toujours selon la même source, sont cités à Bex, petite ville du Chablais vaudois, dès 1529.

Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse<sup>6</sup> cite cinq membres de cette famille, parmi lesquels ne figure aucun André Fayod. Nous n'avons pu re-



Ill. 1 Ex-libris Fayod  
gravure sur cuivre 95 x 71 mm; coll. privée

trouver trace de celui-ci dans le Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois d'Albert de Montet<sup>7</sup>, pourtant si abondant en notices variées sur des personnages aujourd'hui oubliés. Les dates de vie et de mort et la carrière d'André Fayod nous restent ainsi, pour l'instant, inconnues. Nous ne pouvons donc même pas savoir s'il alla à Londres, s'il y séjourna, ou s'il resta dans le Pays de Vaud. Il en va de même pour les initiales qui accompagnent son nom et qui demeurent inexplicables.

Quant à l'artiste, I. G. Ramel, il porte un nom du Pays d'Enhaut qu'on trouve également à Lausanne<sup>8</sup>. De lui, on sait seulement qu'il signa un autre ex-libris, gravé également à Londres, en 1735, pour David Louis Vullyamoz (1701–1771)<sup>9</sup> (ill. 2), Vaudois lui aussi, dont on ignore, comme pour André Fayod, s'il se rendit ou vécut dans la capitale anglaise.

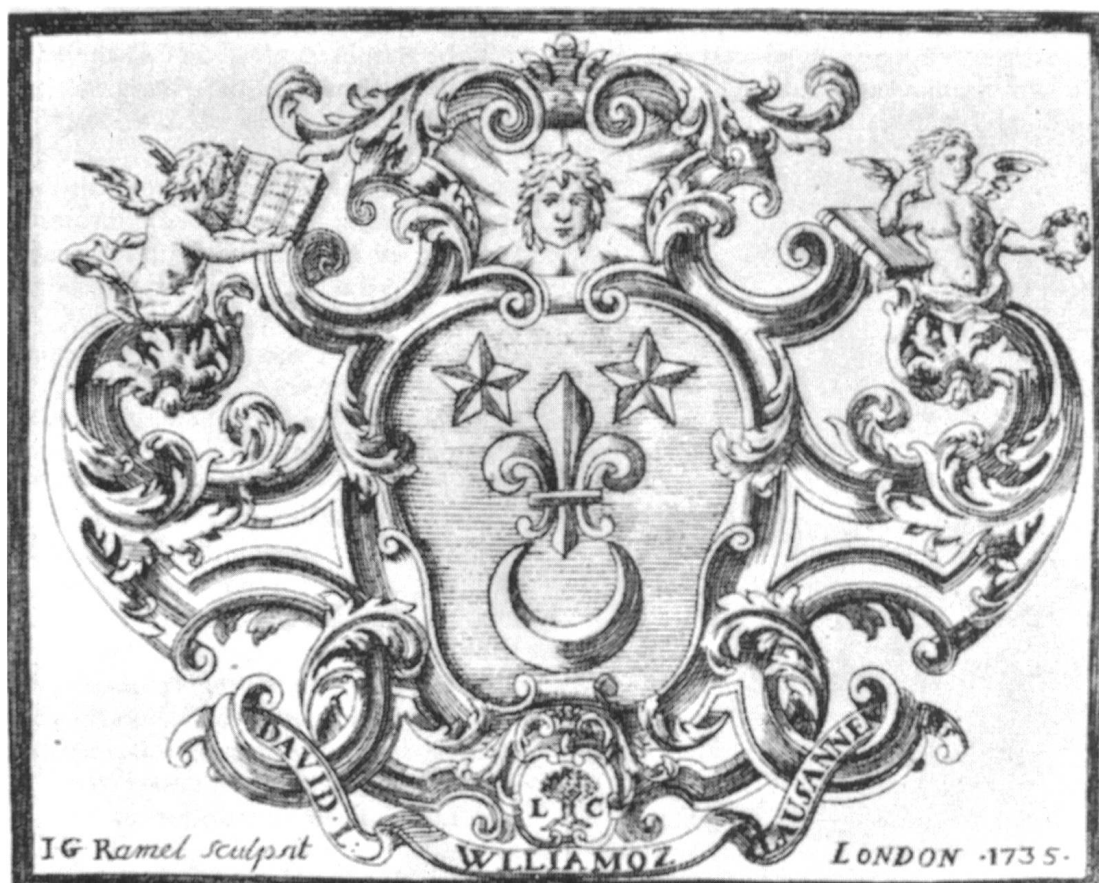
Charles Morton différencie cet I. G. Ramel du (L?) Ramel qui grava l'ex-libris à la devise si absconse pour les Curchod, plus précisément sans doute pour Bêat Jean Pierre Théophile Curchod (1712–1784)<sup>10</sup>

(ill. 3). Nous laisserons donc en marge cette vignette qui a déjà fait couler passablement d'encre<sup>11</sup>.

Ce qui devient passionnant, c'est de comparer les deux seuls ex-libris gravés par I. G. Ramel, établi à Londres, que nous connaissons, pièces exécutées à deux ans de distance, 1735 pour celle de Vullyamoz, et 1737 pour celle de Fayod.

En effet, les armoiries sont parfaitement identiques, se blasonnant de la même manière.

Il s'agit certes ici d'un type d'armoiries assez courant dans le Pays de Vaud. On retrouve en effet ces mêmes meubles, fleur de lys, étoile, croissant, ou une partie de ceux-ci, souvent accompagnés d'un mont de trois coupeaux, sur passablement d'écus de la région, formant un ensemble héraldique suffisamment caractéristique pour être relativement aisément identifiable. L'exemple de la famille De Lessert, de Cossonay<sup>12</sup>, (ill. 4) illustre bien ce fait. Plusieurs de ses membres furent châtelains des nobles de Crinsoz<sup>13</sup> et ont probablement repris les armes de ces derniers en supprimant le

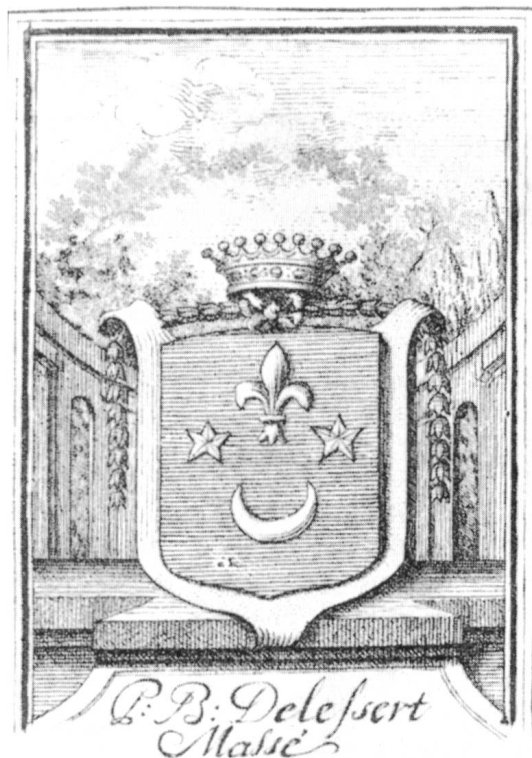


Ill. 2 Ex-libris Vullyamoz: gravure sur cuivre 71 x 88 mm; ill. tirée de Ch. Morton



III. 3 Ex-libris Curchod  
gravure sur cuivre 85 x 63 mm  
coll. privée

III. 4 Ex-libris Delessert-Massé  
gravure sur cuivre 81 x 58 mm  
coll. privée



sautoir<sup>14</sup>. On constatera que ces armes sont parfaitement identiques et à celles des Vullyamoz, et à celles des Fayod, sans qu'il existe, à notre connaissance, le moindre lien entre les De Lessert et ces deux familles.

Toutefois, dans le cas qui nous occupe, le lien créé par le graveur entre les deux ex-libris qu'il exécuta nous oblige à considérer avec plus d'attention les divers rapports possibles entre les deux titulaires de ces vignettes et leur auteur. En effet, l'incertitude quant à l'ancienneté des armes Fayod<sup>15</sup> pourrait suggérer que celles-ci reprennent le blason des Vullyamoz et ne soient pas le seul fruit du hasard.

Reste donc maintenant un travail de recherches en archives qui permettrait de savoir s'il existe un lien familial ou amical entre David Vullyamoz et André Fayod. Ce lien justifierait peut-être que Fayod, n'ayant pas d'armes auparavant, ait adopté les armes de Vullyamoz et qu'il ait fait réaliser son ex-libris par le même graveur que celui-ci.

Une autre possibilité, moins plausible cependant, ou en tout cas moins tentante, serait que le seul Ramel, de par son métier de graveur, ait fait le lien entre Vullyamoz et Fayod, en dotant celui-ci des armes du premier pour qui il avait travaillé deux ans auparavant. Possibilité peu plausible, peu tentante, car la région d'origine de Vullyamoz, de Fayod et de Ramel faisait que ceux-ci devaient se connaître. De ce fait, Ramel n'aurait pu donner à Fayod des armes appartenant à un de leurs compatriotes sans que celui-ci ne proteste, si cela s'était fait sans son accord.

Il faut donc bien supposer que Vullyamoz et Fayod étaient étroitement liés, si l'on considère que les armes de celui-ci imitent l'écu du premier.

Une dernière note quant au style de la gravure. Si l'ex-libris de Vullyamoz ne comporte que la mention «I. G. Ramel sculpsit», cela ne signifie pas qu'il n'a pas composé le dessin, assez original avec le petit écu aux armes de Louise Cottonet, femme de David Vullyamoz dès 1726. Si l'ex-libris de Fayod porte l'inscription «I. G. Ramel Del: Sculp:», cela ne signifie pas qu'il a entièrement inventé la composition. Il peut s'être largement inspiré de modèles londoniens de l'époque.

Il n'en reste pas moins que ces deux ex-libris, aussi différents soient-ils l'un de l'autre, sont fortement tributaires du goût anglais de l'époque, même si leurs titulaires et leur auteur étaient tous trois continentaux. Cette anglophilie vaudoise comptera d'ailleurs, plus avant dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux exemples qu'on retrouvera encore aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>16</sup>. Enfin, c'est le lieu de le souligner, l'armorial vaudois est le fait de Donald Galbreath et l'ouvrage sur les ex-libris héraldiques vaudois fut écrit par Charles Morton, dont la mère, il est vrai, était une Vaudoise, puisqu'elle était née Palézieux.

Remarquons enfin que l'ex-libris Fayod est travaillé à l'eau-forte d'une manière qui révèle une technique très anglaise dans l'épaisseur du trait, qui ombre et anime le motif, lui donnant par là son relief. Si l'ex-libris Vullyamoz relève d'une symétrie encore fort «XVII<sup>e</sup> siècle», la vignette Fayod s'anime déjà, deux ans plus tard, d'une vivacité toute rocaille, avec des tournures et un trait qu'on ne retrouvera jamais sur le continent.

Ces quelques remarques et réflexions se développent autour du plaisir de montrer cet ex-libris, qui paraît inédit, tant dans les publications suisses et vaudoises que dans les dernières parutions anglaises.

Quelques recherches supplémentaires, quelques connaissances plus poussées permettront, espérons-le, de cerner plus étroitement la personnalité du titulaire de cet ex-libris et de connaître, un tant soit peu, le travail de l'artiste.

## Notes et Bibliographie

- 1 Agnès WEGMANN, *Schweizer Exlibris bis zum Jahre 1900*, Zürich, 1933 et 1937.
- 2 Donald Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, reprint, Genève, 1977.
- 3 Charles MORTON, *Les anciens ex-libris héraldiques vaudois*, Lausanne, 1932. De même, cet ex-libris n'apparaît pas dans le catalogue *Ex-libris, Bibliophiles et graveurs vaudois et romands*, Musée de l'Elysée, Lausanne, 29 mai au 15 juillet 1981.
- 4 Brian NORTH LEE, *London Bookplates*, London, 1985.
- 5 D. L. GALBREATH, *op. cit.*, vol. 1, p. 245.
- 6 *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921 à 1934, vol. 3, p. 69.
- 7 Albert de MONTET, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, 1877 et 1878.
- 8 D. L. GALBREATH, *op. cit.*, vol. 2, p. 572.
- 9 Ch. MORTON, *op. cit.*, pp. 192 à 193, no 188 (ill.).
- 10 Ch. MORTON, *op. cit.*, pp. 66 à 67, no 46 (ill.).
- 11 Voir entre autres les *Archives héraldique suisses*, 1910, pp. 148 à 149, et les *Archives héraldiques suisses*, 1920, p. 146.
- 12 Ch. MORTON, *op. cit.*, pp. 110 à 111, no 99 (ill.).
- 13 D. L. GALBREATH, *op. cit.*, vol. 1, pp. 161 à 162.
- 14 Ch. MORTON, *op. cit.*, p. 111, et D. L. GALBREATH, *op. cit.*, vol. 1, p. 184.
- 15 D. L. GALBREATH, *op. cit.*, vol. 1, p. 245, ne cite que des exemples de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 16 Pour n'en citer qu'un, choisissons celui de William Haldimand, d'Yverdon, reproduit dans Ch. MORTON, *op. cit.*, pp. 101 à 102, no 89 (ill.). Pensons aussi à Edward Gibbon (1737–1794) qui était si confortablement installé à Lausanne, auprès de ses amis Charrière de Sévery, entre autres.

*Adresse de l'auteur:*  
Vincent Lieber  
35, Grand Rue  
CH-1260 Nyon